



Berne, le 19 avril 2022

## Lettre de recommandation

Depuis 2012, le Service linguistique français de l'Office fédéral de la justice donne régulièrement des mandats de traduction à Mme Magdalena Herzog. Il s'agit de textes juridiques particulièrement complexes et souvent très volumineux à traduire de l'allemand en français, majoritairement des rapports et messages du Conseil fédéral adressés aux Chambres fédérales concernant des projets législatifs en cours. Pour citer des exemples récents, elle a traduit les principes directeurs de la procédure unifiée d'établissement des actes authentiques et le rapport sur les résultats de la consultation concernant la loi COVID, et participé aux travaux concernant le rapport sur les sanctions administratives.

Mme Herzog a une solide méthodologie de la traduction. Grâce à sa grande aptitude à saisir des thématiques complexes et à sa capacité de travail, nous lui confions des textes souvent très ardues. Dotée d'un style aisé et agréable à lire, elle est attentive à la réexpression et à la justesse de la langue.

Mme Herzog remplit ses mandats pour l'Office fédéral de la justice à notre grande satisfaction.

Caroline Laurent  
Responsable du Service linguistique français